

Programme d'apprentissage
en milieu de travail

**COUTURIÈRE OU COUTURIER
DE MEUBLES**

Guide du compagnon

EQ-5080-01 (09 2009)

Septembre 2009

Ce document a été réalisé par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine en partenariat avec Emploi-Québec. Il a été conçu à partir de la norme professionnelle du métier de couturier de meubles dans le but de préciser les compétences à maîtriser pour la qualification professionnelle dans ce métier.



Responsable du projet CSMO

M. Christian Galarneau
Coordonnateur

Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine

Coordination du projet

M. André Laflamme
Directeur adjoint
CEMEQ International

Recherche et rédaction

M^{me} Julie Houle
Conseillère en développement de programmes de formation
CEMEQ International

M^{me} Valérie Pépin
Conseillère en développement de programmes de formation
CEMEQ International

Révision

M^{me} Marie-Hélène de la Chevrotière
Conseillère technique
CEMEQ International

Commission des partenaires du marché du travail

M. Jean-Marie Laurent

Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle
Conseiller

M. Maurice Hughes

Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle
Conseiller

Collaboration

M. Robert Boisjoly

Consultant

Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine

Nous tenons à remercier d'une façon particulière les experts qui ont participé à l'élaboration de la norme professionnelle, laquelle a servi de base à la conception de ce guide.

Comité consultatif

M. Raymond Thériault
Directeur santé, sécurité et environnement
AFMQ
Montréal

M^{me} Carole Ménard
Couturière
Représentante des travailleurs SCEP-FTQ
Jaymar
Montréal

M^{me} Odile Fournier Ricard
Responsable des méthodes de travail
Ameublement EL RAN
Pointe-Claire

M. Pierre Guertin
Responsable des recherches et développements
Lingerie Giddings I^{tée}
Granby

M^{me} Martine Landry
Responsable des méthodes de travail
Ameublement EL RAN
Pointe-Claire

M^{me} Régine Vumi
Contremaîtresse
Rodi Design
Longueuil

M^{me} Nicole Lacroix
Couturière
Représentante des travailleurs SCEP-FTQ
Berklina
Anjou

M^{me} Caroline Savoie
Directrice des ressources humaines
Rodi Design
Longueuil

M^{me} Nathalie Larivière
Couturière
Dutaillier
Saint-Pie

M^{me} Ginette Bilodeau
Contremaîtresse
Rodi Design
Longueuil

M^{me} Diane Michaud
Conseillère
Emploi-Québec
Montréal

Participants à la consultation

M^{me} Odile Fournier Ricard
Responsable des méthodes de travail
Ameublement EL RAN
Pointe-Claire

M^{me} Martine Landry
Responsable des méthodes de travail
Ameublement EL RAN
Pointe-Claire

M^{me} Marie-Claude Desjardins
Superviseure et designer
Ameublement EL RAN
Pointe-Claire

M. Daniel Lefebvre
Directeur d'usine
Berklina
Anjou

M^{me} Line Renaud
Superviseure
Berklina
Anjou

M^{me} Nicole Lacroix
Couturière
Représentante des travailleurs SCEP-FTQ
Berklina
Anjou

M. Claude Laurier
Contrôleur
Fornirama
Montréal

M^{me} Reducinda Magana
Contremaîtresse
Fornirama
Montréal

M^{me} Carole Ménard
Couturière
Représentante des travailleurs SCEP-FTQ
Jaymar
Montréal

M. Jean-Marc Gélinas
Directeur de production
Société Spring Air Sommex
Trois-Rivières

M. Pierre Guertin
Responsable des recherches et développements
Literie Giddings I^{tée}
Granby

M. Gerry Fisher
Vice-président
Lorenz I^{tée}
Montréal

M^{me} Micheline Tremblay
Couturière
Lorenz I^{tée}
Montréal

M. Michel Houde
Propriétaire
Matelas Houde inc.
Sherbrooke

M. Dominique Ouellette
Directeur des opérations
Meuble Delta
Saint-Léonard

M. Jean-Louis Bernardin
Responsable des ressources humaines
Primo International
Montréal

M^{me} Régine Vumi
Contremaîtresse
Rodi Design
Longueuil

M^{me} Caroline Savoie
Directrice des ressources humaines
Rodi Design
Longueuil

M^{me} Ginette Bilodeau
Contremaîtresse
Rodi Design
Longueuil

M. Eric Bordeleau
Aide-mécanicien
Société Spring Air Sommex
Trois-Rivières

Table des matières

Présentation.....	1
Le Programme d'apprentissage en milieu de travail et le compagnon ou la compagne d'apprentissage.....	3
Le Programme d'apprentissage en milieu de travail.....	3
Les principales qualités du compagnon et de la compagne.....	3
Le carnet d'apprentissage.....	5
Les compétences visées.....	5
Tableau synthèse des compétences.....	5
Le plan d'apprentissage individuel.....	5
Les rôles et responsabilités du compagnon et de la compagne d'apprentissage.....	7
Les rôles du compagnon et de la compagne.....	7
Les responsabilités du compagnon et de la compagne.....	7
Recommandations.....	8
Cinq principes pour faciliter l'apprentissage.....	8
Quatre approches pour motiver l'apprentie ou l'apprenti.....	9
Le processus d'évaluation des apprentissages.....	11
L'évaluation en cours d'apprentissage.....	11
Le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail.....	13
Recommandations pour l'apprentissage en milieu de travail.....	15
Recommandations pour l'ensemble des modules.....	16
Recommandations applicables à chacun des modules.....	22
MODULES ESSENTIELS	
Module 1 – Planifier son travail.....	23
Module 2 – Assembler des pièces.....	29
Module 3 – Effectuer des réparations.....	37
MODULE COMPLÉMENTAIRE	
Module 4 – Coudre des enveloppes de matelas.....	43

Présentation

Le présent document s'adresse aux compagnons d'apprentissage qui, dans les entreprises, accueillent et supervisent des apprentis ou des apprenties dans le cadre du Programme d'apprentissage en milieu de travail instauré par Emploi-Québec.

La première partie du guide rappelle les grandes lignes du programme, dont le rôle du compagnon d'apprentissage, ses responsabilités ainsi que les attitudes qu'il doit adopter en formation. La seconde partie contient des recommandations et des suggestions valables pour la formation relative à l'ensemble des modules du carnet d'apprentissage.

Nous vous invitons à lire ce document avant de commencer la supervision des apprentissages en milieu de travail. Votre volonté de prendre les moyens pour permettre l'accroissement des compétences est un gage d'excellence pour l'entreprise.

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail et le compagnon d'apprentissage

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail auquel vous vous associez est un mode de formation en entreprise. D'une part, l'apprentie ou l'apprenti acquiert la maîtrise d'un métier au moyen d'une intégration organisée dans un milieu de travail, sous la direction d'une personne exerçant déjà ce métier avec compétence, le compagnon d'apprentissage. D'autre part, cet apprentissage en milieu de travail peut être complété, au besoin, par une formation hors production dans un établissement scolaire ou ailleurs, pour l'acquisition de compétences techniques et professionnelles pertinentes.

L'objectif du Programme d'apprentissage en milieu de travail est le suivant : **offrir à l'apprentie ou à l'apprenti un processus structuré et organisé de formation qui lui permette de développer les compétences recherchées par son milieu.**

Les démarches	Les liens
1. Déterminer les compétences à acquérir	En fonction des exigences du métier
2. Élaborer un plan d'apprentissage individuel	En fonction des besoins professionnels de l'apprentie ou de l'apprenti
3. Établir une entente	En fonction des compétences à acquérir
4. Déterminer les compétences à acquérir	Avec le compagnon et le représentant d'Emploi-Québec
5. Reconnaître les compétences acquises	En milieu de travail

Les principales qualités du compagnon

Le compagnon doit avoir :

- des aptitudes à communiquer;
- la maîtrise du métier;
- de la crédibilité dans son milieu;
- de l'intérêt pour la formation.

Évaluation des apprentissages et des compétences

L'approche par compétences place la personne en apprentissage au centre de la démarche de formation, tout en la responsabilisant au regard de ses apprentissages. L'évaluation comporte donc deux fonctions complémentaires : 1) le soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de la progression de l'apprentie ou de l'apprenti; 2) la sanction des apprentissages par la mesure du degré d'acquisition de la compétence au terme de l'apprentissage.

Le carnet d'apprentissage

Le carnet d'apprentissage rassemble l'information nécessaire à l'organisation des apprentissages. Il constitue l'unique document où sera consigné le détail des compétences professionnelles acquises en milieu de travail.

Les compétences visées

Afin de préciser les compétences à maîtriser en milieu de travail, le carnet d'apprentissage présente les éléments d'apprentissage regroupés sous forme de modules. Chaque module correspond à une compétence ou à un regroupement de tâches à exécuter.

Les modules sont présentés de façon identique. Dans chacun d'eux figurent :

- la compétence visée;
- les attitudes, les aptitudes et les comportements professionnels;
- le contexte dans lequel l'apprentissage est réalisé;
- les conditions d'évaluation;
- les critères qui permettent de juger de l'atteinte de la compétence.

Tableau synthèse des compétences

Le tableau synthèse présente les modules et donne une vue d'ensemble des compétences qui ont fait l'objet d'analyses à des fins d'apprentissage.

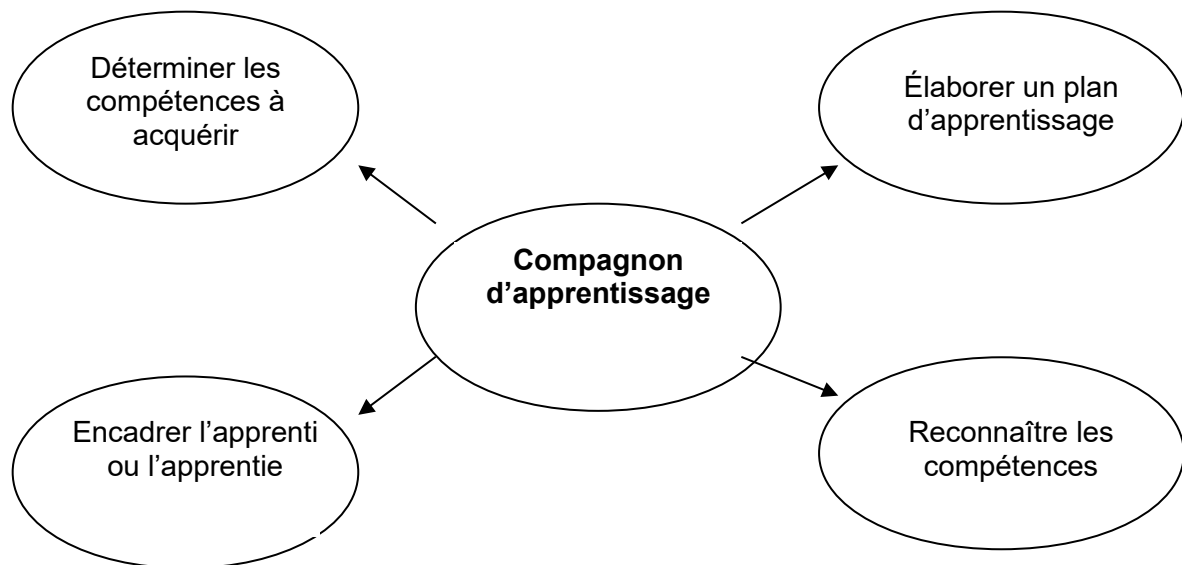
Le plan d'apprentissage individuel

À partir des renseignements contenus dans le carnet, l'apprentie ou l'apprenti peut :

- se situer au regard du métier;
- se donner un plan d'apprentissage individuel;
- suivre de façon systématique la progression de son apprentissage.

Les rôles et responsabilités du compagnon d'apprentissage

Les rôles du compagnon



Les responsabilités du compagnon

Voici en quoi consistent les responsabilités du compagnon :

- Accueillir l'apprentie ou l'apprenti dans le milieu du travail, s'il y a lieu, et l'informer sur le fonctionnement de l'entreprise.
- S'assurer de sa compréhension des règles de santé et de sécurité en vigueur dans l'entreprise.
- Lui montrer les gestes professionnels et superviser sa façon de les exécuter.
- Évaluer sa maîtrise des tâches.
- Attester, par sa signature dans le carnet d'apprentissage, les compétences acquises par l'apprentie ou par l'apprenti.
- Informer le représentant d'Emploi-Québec de l'évolution de l'apprentie ou de l'apprenti au regard de son apprentissage.

Recommandations

Au début de l'apprentissage, il est important que vous accordiez une attention particulière à l'accueil en établissant, dès le départ, une bonne relation avec l'apprentie ou l'apprenti. Il est recommandé de tenir une rencontre afin de favoriser une compréhension commune du Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Les points traités au moment de ce premier contact en présence du responsable d'Emploi-Québec visent :

- à définir les rôles et les responsabilités de chacun;
- à s'assurer de la bonne compréhension des apprentissages prévus dans le plan d'apprentissage individuel;
- à présenter le plan de suivi tout en précisant que la maîtrise de chaque compétence n'est pas soumise à une durée déterminée et que l'apprentissage de chaque tâche se fait dans l'ordre qui convient à l'entreprise;
- à rassurer l'apprentie ou l'apprenti sur sa capacité d'apprendre de même qu'à atténuer ses craintes éventuelles relativement à l'évaluation des apprentissages et à l'attestation des compétences;
- à répondre aux questions sur la structure et le fonctionnement de l'entreprise ainsi qu'à celles concernant la santé et la sécurité du travail.

Cinq principes pour faciliter l'apprentissage

Votre tâche sera grandement facilitée si vous tenez compte des cinq principes suivants.

1. La personne en apprentissage n'apprend que par elle-même. – Vous pouvez procéder à des démonstrations tout en donnant des explications. L'observation est une bonne façon de faire comprendre une tâche. Montrer son métier consiste à faire accomplir, étape par étape, les tâches qui lui sont propres. L'apprentie ou l'apprenti pourra alors démontrer la maîtrise de ses gestes.

2. Chaque apprentie ou apprenti apprend à son propre rythme. – Le temps requis pour comprendre une tâche et développer les habiletés propres à un métier varie d'une personne à l'autre. Si vous donnez le temps nécessaire à chacun pour apprendre, tous peuvent parvenir à la compétence recherchée dans l'exercice d'un travail.

3. L'apprentie ou l'apprenti désire connaître le but à atteindre par l'apprentissage avant de s'y engager. – Pour réussir à motiver l'apprentie ou l'apprenti, il faut :

- lui démontrer la pertinence de ses apprentissages;
- lui présenter ce qu'il ou elle pourra exécuter comme travail après sa formation;
- lui expliquer les étapes à franchir;
- lui dévoiler les moyens à prendre pour maîtriser la tâche;
- préparer avec lui ou avec elle un plan d'apprentissage.

4. La personne en apprentissage retient mieux quand elle se sent responsable de sa formation. – En effet, en se responsabilisant, elle :

- apprend par elle-même;
- doit maîtriser les compétences nouvelles;
- peut exprimer ses besoins.

5. L'apprentie ou l'apprenti apprend en se référant à ses expériences. – Chaque personne apprend à sa façon. En se référant à ses expériences passées, l'apprentie ou l'apprenti acquiert les savoirs nouveaux. Quand vous faites appel au connu et à son passé pour lui apprendre un nouveau savoir, vous lui permettez de mieux intégrer son apprentissage.

Quatre approches pour motiver l'apprentie ou l'apprenti

L'apprentie ou l'apprenti recherche chez vous les attitudes positives et les gestes qui renforcent l'apprentissage. Afin d'être positif et de renforcer les connaissances nouvelles, vous êtes appelé à suivre un processus en quatre étapes :

- évaluer les compétences acquises;
- valoriser l'apprentie ou l'apprenti;
- critiquer en précisant les points à améliorer;
- encourager l'apprentie ou l'apprenti.

Quelles approches devez-vous privilégier pour motiver l'apprentie ou l'apprenti?

Évaluer	Valoriser	Critiquer	Encourager
Faites une appréciation de l'apprentissage.	Reconnaissez les efforts et les résultats de la personne.	Précisez les points faibles qu'il est possible d'améliorer.	Motivez la personne à poursuivre sa formation.
On évalue en observant : <ul style="list-style-type: none"> • l'utilisation des nouvelles connaissances dans le travail; • les comportements professionnels dans les divers aspects du métier; • la maîtrise du geste professionnel nouvellement acquis. 	On valorise : <ul style="list-style-type: none"> • en s'appuyant sur des faits concrets; • en s'exprimant à l'aide d'exemples; • en soulignant les habiletés maîtrisées. 	On fait une critique constructive par : <ul style="list-style-type: none"> • la détermination des points faibles; • la présentation des bons exemples; • la suggestion de moyens correctifs. 	On encourage : <ul style="list-style-type: none"> • en énumérant les éléments de compétence maîtrisés par l'apprentie ou l'apprenti; • en signalant les conséquences que sa nouvelle formation aura pour l'entreprise; • en soulignant l'efficacité de son travail.

Le processus d'évaluation des apprentissages

Évaluer l'apprentissage, c'est mesurer les changements apportés dans le travail par la formation, pour mieux les juger et prendre les décisions qui s'imposent. Deux aspects de l'évaluation sont considérés ici, soit l'évaluation en cours d'apprentissage et le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail.

L'évaluation en cours d'apprentissage

L'évaluation en cours d'apprentissage se fait comme suit :

On doit évaluer :	En relation avec :
• les gestes à faire	• l'amélioration de la maîtrise des tâches
• les correctifs à apporter	• les difficultés éprouvées
• l'atteinte des compétences	• le carnet d'apprentissage

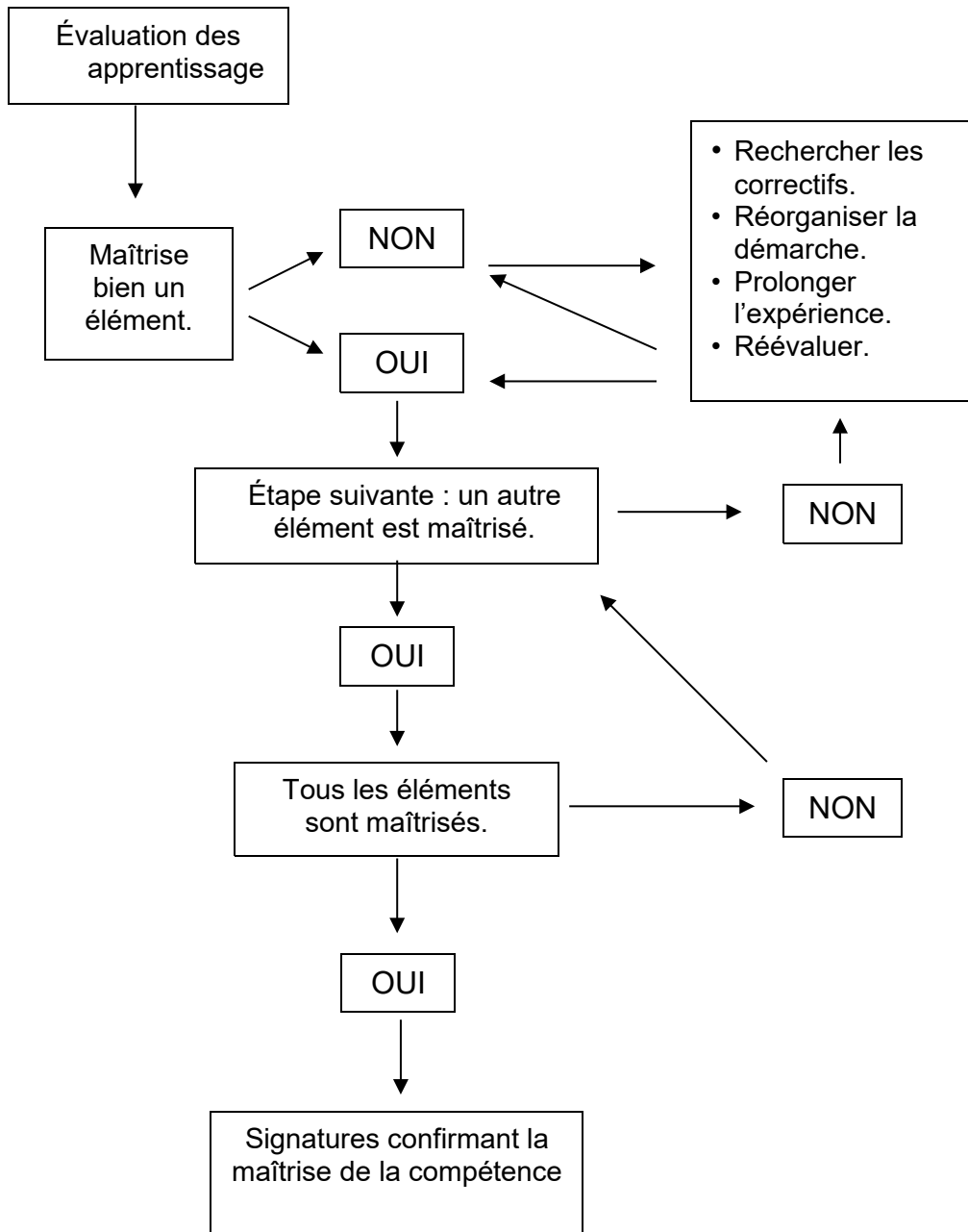
Comme l'indique le carnet d'apprentissage, les conditions et les critères d'évaluation permettent à tous les compagnons d'apprentissage de juger la maîtrise de la compétence visée en fonction d'une même base.

L'apprentie ou l'apprenti qui maîtrise un des éléments d'apprentissage peut passer à l'étape suivante. Si, par contre, une difficulté survient, l'apprentie ou l'apprenti et vous devez rechercher les correctifs appropriés, réorganiser la démarche d'apprentissage et prolonger l'expérience jusqu'à la maîtrise de la tâche. Cette façon d'évaluer fait partie intégrante de l'apprentissage et vous permet de faire des ajustements en cours de route. Ce procédé augmente l'efficacité de l'apprentissage en ne laissant rien au hasard.

Pendant la formation, vous confirmez la réalisation satisfaisante de chacun des éléments d'apprentissage en les paraphant dans le carnet d'apprentissage. Grâce à des exercices constants, l'apprentie ou l'apprenti progresse jusqu'à pouvoir démontrer l'intégration de tous les éléments d'apprentissage et ainsi maîtriser chaque compétence.

Toutes les signatures sont nécessaires pour confirmer la maîtrise de chacune des compétences.

Voici, de façon schématisée, le processus d'évaluation des apprentissages :



Le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail

Le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail relève de la responsabilité d'Emploi-Québec. Pour le réaliser de façon efficace, l'organisme évalue l'ensemble de la démarche, soit :

- la progression de l'apprentie ou de l'apprenti;
- les rôles et les responsabilités du compagnon d'apprentissage;
- le respect manifesté par le compagnon d'apprentissage à l'égard des exigences liées à son rôle;
- le déroulement général de l'entente;
- la pertinence du programme au regard des besoins.

Cette évaluation est délicate, mais indispensable au développement harmonieux du programme d'intervention. Elle s'avère délicate, car elle concerne des personnes responsables à divers titres. Elle est toutefois indispensable, parce que la rétroaction augmentera l'expertise des uns et des autres, et permettra d'ajuster le Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Le compagnon d'apprentissage contribue à cet exercice par ses commentaires quant au processus, à la qualité des instruments, voire à l'adéquation entre les apprentissages et les besoins exprimés au départ par les parties.

Recommandations pour l'apprentissage en milieu de travail

Nous présentons ici un complément d'information sur l'apprentissage en milieu de travail. Cette partie constitue un document de référence à l'usage du compagnon d'apprentissage. Vous y trouverez diverses indications et suggestions destinées à vous aider. Ces remarques peuvent, d'une part, vous permettre de mieux saisir quelles sont les compétences visées et, d'autre part, vous faciliter les tâches liées à l'encadrement de l'apprentie ou de l'apprenti.

La première section porte sur des questions d'ordre général, qui s'appliquent à l'ensemble des modules :

1. Les règles de santé et de sécurité du travail
2. Les principes ergonomiques
3. Les attitudes et les comportements professionnels
4. Les normes de qualité
5. La progression de l'apprentissage
6. Les critères et les démarches d'évaluation
7. L'accès des femmes au milieu de travail

Par la suite, pour chacun des modules du carnet d'apprentissage, vous trouverez des explications et des suggestions concernant :

- les préalables;
- les éléments de la compétence;
- la confirmation de la maîtrise de la compétence.

À la fin de chacun des modules, un espace vous est réservé pour noter des remarques quant à l'approche utilisée et aux activités d'apprentissage mises en place, ou encore pour écrire vos recommandations afin d'améliorer l'apprentissage du module.

RECOMMANDATIONS POUR L'ENSEMBLE DES MODULES

L'objet de ces recommandations n'est pas de remplacer les formations ni les exigences reliées à l'exercice du métier. Il s'agit plutôt de rappeler qu'il existe des normes et qu'il est essentiel de les respecter.

Les paragraphes qui suivent contiennent les recommandations générales applicables à l'ensemble des modules. Les recommandations propres aux différentes tâches ont été insérées dans chacun des modules.

1. Règles de santé et de sécurité

En tant que compagnon d'apprentissage, vous avez l'obligation d'informer l'apprentie ou l'apprenti au sujet des normes, des règles et des procédures de sécurité concernant les étapes de la production. Voici en quoi cela consiste.

État des lieux

- Apprendre à l'apprentie ou à l'apprenti à maintenir en tout temps son aire de travail propre et accessible.

Matériel, machines et outils

Vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie :

- a reçu la formation concernant l'utilisation du matériel, des machines et des outils;
- maintient en bon état de fonctionnement le matériel, les machines, les outils et les dispositifs de sécurité;
- prend les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique;
- veille à ne pas mettre en danger la santé, la sécurité et l'intégrité physique des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail;
- se soumet aux examens de santé exigés et participe à l'élimination des risques d'accidents et de maladies professionnelles.

Produits chimiques

- Veiller à l'utilisation appropriée des produits (nettoyants) afin de respecter les règles de santé et de sécurité.
- Faire appliquer les mesures de prévention prescrites.
- Voir à la sécurité et à l'équipement de protection individuelle.

Veiller à ce que l'apprentie ou l'apprenti :

- porte les vêtements et les accessoires d'hygiène et de protection individuelle lorsqu'ils sont nécessaires;
- prenne connaissance de son rôle en situation d'urgence;
- informe son supérieur immédiat de tout risque dans l'environnement de travail aussitôt qu'il est décelé;
- connaisse l'emplacement du matériel d'urgence et soit capable de l'utiliser et d'intervenir en cas d'urgence;
- ajuste ses vêtements, qui ne doivent comporter aucune partie flottante, s'il y a danger de contact avec des pièces en mouvement;
- ne porte pas de bijoux;
- retienne ses cheveux, s'ils sont longs, dans un bonnet ou un casque.

Activités de manutention

- Veiller à ce que les techniques de travail sécuritaires et les principes d'ergonomie lui soient enseignés afin qu'il ou elle puisse s'en servir dans l'utilisation du matériel et de l'outillage ainsi que pour la manipulation d'objets lourds.
- Lui conseiller de signaler à son supérieur immédiat tout inconfort lié à la posture, aux efforts ou à la répétitivité des tâches.

De plus, vous ferez connaître à l'apprentie ou à l'apprenti **les principales obligations du travailleur** en matière de santé et de sécurité du travail, à savoir :

- prendre connaissance du programme de prévention qui le concerne;
- prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique;
- veiller à ne pas mettre en danger la santé, la sécurité et l'intégrité physique des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail ou à proximité;
- se soumettre aux examens de santé exigés par la loi et les règlements sur la santé et la sécurité du travail;
- participer au repérage et à l'élimination des risques d'accidents et de maladies professionnelles.

2. Principes ergonomiques

La qualité et l'entretien des outils et de l'équipement, l'aménagement des postes de travail, la formation ainsi que l'organisation du travail limitent les risques de troubles musculosquelettiques. Ceux-ci sont causés essentiellement par la répétitivité des tâches, la force appliquée, les postures contraignantes, le travail statique et le manque de récupération musculaire.

3. Attitudes et comportements professionnels

De manière générale, le compagnon d'apprentissage devra s'assurer que l'apprentie ou l'apprenti adopte les attitudes et les comportements suivants :

- Être une personne fiable, responsable et consciencieuse.
- Faire preuve de jugement.
- Avoir le souci de communiquer efficacement.
- Être capable de concentration et d'attention visuelle.
- Avoir le sens de l'observation.
- Faire preuve de minutie.
- Avoir le souci de maintenir le matériel en bon état de fonctionnement.
- Avoir le souci d'offrir des produits de qualité et de satisfaire la clientèle.
- Faire preuve de vigilance à l'égard de sa santé et de sa sécurité, et de celles des autres.
- Savoir prendre des décisions.
- Être en mesure de soulever des poids de 50 kg.
- Faire preuve de dextérité et de précision.
- Avoir le souci de la propreté.

4. Normes de qualité

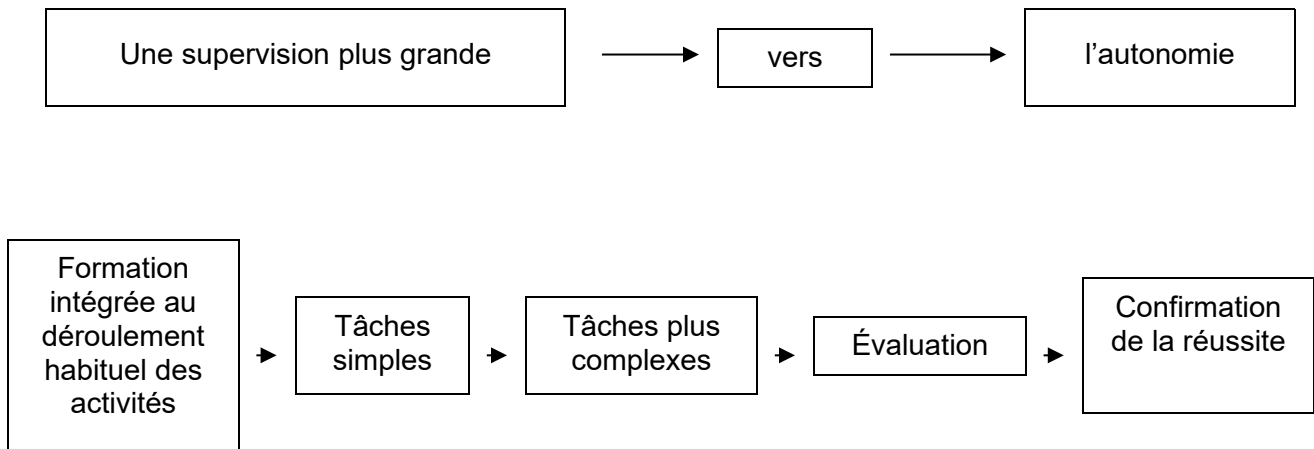
La bonne qualité des meubles rembourrés est essentielle à la survie de l'entreprise. Les normes de qualité de l'entreprise et des clients doivent être respectées. Progressivement, vous devez habituer l'apprentie ou l'apprenti à s'interroger sur la qualité de son travail et à chercher des moyens ou des façons de faire pour réduire les délais d'exécution et pour augmenter la qualité du travail.

Pour ce faire, l'apprentie ou l'apprenti devra régulièrement exercer le contrôle de la qualité des produits et pouvoir détecter les écarts, puis corriger la situation. La compétence pourra être attestée quand l'apprentie ou l'apprenti en aura démontré plusieurs fois la maîtrise.

5. Progression de l'apprentissage

L'organisation du travail est particulière à chacun des ateliers de couture des entreprises de rembourrage. Il est donc impossible d'établir une progression d'apprentissage unique pour tous les apprentis.

En tant que compagnon d'apprentissage, vous avez un rôle important à jouer pour que l'apprentie ou l'apprenti progresse de façon satisfaisante et enrichissante. Voici, de façon schématisée, ce qui constitue une bonne progression d'apprentissage :



Un juste équilibre entre la supervision et l'autonomie devrait permettre à l'apprentie ou à l'apprenti de progresser. Il devrait également vous permettre d'apporter les correctifs nécessaires et d'apprécier la qualité et la constance de son travail ainsi que le respect des délais d'exécution.

Lorsque l'apprentie ou l'apprenti effectue ses tâches selon les normes établies dans le carnet d'apprentissage, on peut commencer à évaluer les apprentissages.

6. Critères et démarches d'évaluation

Critères

Certains critères se retrouvent dans presque tous les modules. Il convient donc d'expliquer ici brièvement comment ils doivent être utilisés pour l'évaluation de l'apprentissage.

Atteinte des délais de production

Seule la pratique de certaines tâches permet de les exécuter dans un délai acceptable. La notion de délai d'exécution de la production doit donc être introduite de façon progressive.

Durant les premiers mois d'apprentissage, il est préférable de mettre l'accent non pas sur la rapidité, qui s'acquiert avec le temps, mais bien sur la qualité du travail effectué. Cela devrait avoir pour effet d'encourager l'apprentie ou l'apprenti et de lui permettre de bien apprendre le métier.

L'attestation de la compétence pourra se faire lorsque l'apprentie ou l'apprenti aura intégré tous les éléments d'apprentissage nécessaires à la réalisation de la tâche dans les délais fixés.

Application des normes de l'entreprise

L'organisation et les méthodes de travail diffèrent d'une entreprise à l'autre. Par conséquent, il est important de se référer aux normes en vigueur dans l'entreprise pour évaluer le travail de l'apprentie ou de l'apprenti.

Démarches d'évaluation

L'apprentissage comporte deux types d'évaluation : le suivi de l'apprentissage au quotidien, attesté par les initiales apposées dans le carnet d'apprentissage, et la confirmation de la maîtrise de la compétence dans le même carnet. Chacun d'eux possède des caractéristiques propres, que vous devez prendre en compte dans votre processus d'évaluation.

Les initiales du compagnon d'apprentissage dans le carnet d'apprentissage :

- attestent que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise les éléments de la compétence;
- doivent être apposées relativement à chacun des éléments de compétence.

Voici un exemple :

<p style="text-align: center;">Éléments de la compétence</p> <p style="text-align: center;">Critères de performance</p>	√	<p>Initiales</p> <p>apprenti/compagnon</p> <p>apprentie/compagne</p>
<p>2.3 Surjeter des contours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alignement adéquat des pièces, etc. • Rectitude des contours droits et précision des contours courbes • Surjet précis des contours • Rognage minimal des contours 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

La confirmation de la maîtrise de la compétence dans le carnet d'apprentissage :

- atteste la capacité de l'apprentie ou de l'apprenti à exécuter le travail dans son ensemble, dans les conditions et selon les critères définis dans le carnet d'apprentissage.

Voici un exemple :

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 2.	
« Être en mesure d'assembler des pièces »	
Apprenti ou apprentie	signature
Compagnon ou compagne d'apprentissage	signature
Employeur	signature
Date _____	

7. Accès des femmes au milieu de travail

L'employeur doit s'assurer de l'intégration harmonieuse d'une nouvelle apprentie parmi ses collègues. On sait que dans les milieux majoritairement masculins, les travailleurs ne sont pas toujours prêts à recevoir une collègue. Vous devez donc veiller à ce que l'apprentie ne soit pas victime d'exclusion ni d'isolement.

RECOMMANDATIONS APPLICABLES À CHACUN DES MODULES

Les recommandations particulières à chaque module vous permettront de mieux encadrer l'apprentie ou l'apprenti. Elles précisent et enrichissent les compétences à acquérir décrites dans le carnet d'apprentissage. Ces suggestions se présentent sous cinq rubriques.

- Les préalables indiquent les connaissances et les habiletés qui sont essentielles à l'apprentissage réussi du module. Avant de confier certaines tâches à l'apprentie ou à l'apprenti, assurez-vous qu'il ou elle sait utiliser les instruments de mesure et le matériel nécessaire à leur réalisation.
- Les éléments de la compétence décrits dans le guide reprennent ceux du carnet d'apprentissage. Avec les critères de performance, ils permettent de suivre la progression de l'apprentie ou de l'apprenti, depuis ses apprentissages.
- Les précisions qui vous sont données sur les éléments de la compétence servent à compléter l'information qui se trouve dans le carnet d'apprentissage. Ces précisions devraient vous permettre de faire apprendre le métier plus facilement à l'apprentie ou à l'apprenti.
- La confirmation de la maîtrise de la compétence fournit des indications qui vous aideront à déterminer si l'apprentie ou l'apprenti maîtrise la compétence. À l'aide de ces directives, il vous sera possible de déterminer si l'apprentissage est terminé.
- Le guide d'apprentissage qui accompagne le carnet d'apprentissage est un outil précieux concernant les éléments d'apprentissage. L'apprentie ou l'apprenti peut s'y référer au besoin afin d'avoir de l'information de base ou d'obtenir des renseignements complémentaires assurant sa mise à niveau. Il faut cependant préciser que tous les éléments reliés à une compétence ne se trouvent pas systématiquement dans le guide d'apprentissage. D'une part, cela permet de respecter la diversité des entreprises; d'autre part, cela vous laisse plus de latitude dans votre approche auprès de l'apprentie ou de l'apprenti.

Module 1 – Planifier son travail

COMPÉTENCE VISÉE

- Être en mesure de planifier son travail.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- Être une personne fiable, responsable et consciencieuse.
- Avoir le souci de communiquer efficacement.
- Être capable de concentration et d'attention visuelle.
- Avoir le sens de l'observation.
- Avoir le souci d'offrir des produits de qualité et de satisfaire la clientèle.
- Faire preuve de vigilance à l'égard de sa santé et de sa sécurité, et de celles des autres.

PRÉALABLES
<p>Dans ce module, l'apprentie ou l'apprenti fera l'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none">- de la terminologie de la couture nécessaire à l'interprétation des consignes d'exécution des tâches de couture;- des diverses tâches de préparation et de réglage des machines à coudre;- de l'entretien préventif nécessaire pour conserver l'intégrité des machines à coudre et exécuter un travail de qualité. <p>Avant d'entreprendre ce module, l'apprentie ou l'apprenti doit avoir une certaine connaissance et maîtrise :</p> <ul style="list-style-type: none">- de l'utilisation d'une machine à coudre industrielle;- de la gestion de la vitesse de fonctionnement d'une machine à coudre industrielle. <p>Selon l'organisation du travail dans l'entreprise, les apprentissages peuvent être faits dans un ordre différent de celui proposé dans le carnet. Cependant, il est important que l'apprentie ou l'apprenti acquière l'ensemble des compétences nécessaires pour réaliser le travail demandé.</p>

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
✓	1.1 Interpréter les consignes
	◇ Utilisation juste de la terminologie de la couture
	◇ Détermination juste de la séquence d'assemblage
	◇ Vérification appropriée de l'outillage
	◇ Correspondance précise de la matière première avec le travail à effectuer
	◇ Concordance adéquate des pièces de matériaux de recouvrement avec la commande de production
	◇ Appréciation juste de la qualité des pièces
	◇ Mention pertinente des non-conformités

Précisions sur les éléments de la compétence
<p>1.1 Interpréter les consignes</p> <p>Les consignes se présentent sous la forme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • codes de l'entreprise (numéro de modèle, codes d'identification des pièces et codes de couleurs); • schémas d'assemblage et d'échantillon. <p>La maîtrise de cet élément de compétence signifie que l'apprentie ou l'apprenti est capable de repérer les codes et symboles donnant de l'information sur le modèle ou sur la section de meuble à assembler. Ainsi, il faudra vérifier sa capacité à interpréter les codes et les symboles des schémas d'assemblage.</p> <p>L'apprentie ou l'apprenti doit également évaluer facilement la qualité des matériaux et être en mesure de reconnaître les défauts de fabrication apparents du tissu et du cuir ainsi que les erreurs de coupe des matériaux, qui peuvent mettre en péril la qualité finale du meuble assemblé. Il ou elle doit, entre autres, être capable de reconnaître le sens du tissu. Vous devrez aussi vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti peut évaluer correctement la quantité de matériaux nécessaire par rapport aux commandes de production.</p>

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
✓	1.2 Préparer des machines à coudre
	◇ Utilisation juste de la terminologie de la couture
	◇ Détermination juste de la séquence de réglage
	◇ Vérification appropriée de l'outillage
	◇ Bobinage adéquat des canettes
	◇ Choix approprié de la méthode d'enfilage
	◇ Respect de l'ordre des étapes d'enfilage
	◇ Méthode d'enfilage rapide
	◇ Positionnement adéquat des pieds et des aiguilles
	◇ Réglage précis de la longueur du point
	◇ Réglage approprié de la tension du fil
	◇ Réglage approprié des fonctions
	◇ Dosage adéquat de la vitesse de fonctionnement
	◇ Conformité des mouvements et des opérations effectués par les machines
	◇ Détection juste des anomalies
	◇ Détermination juste de la cause des problèmes
	◇ Correction appropriée des problèmes de réglage détectés
	◇ Mention pertinente d'un mauvais fonctionnement de la machine

Précisions sur les éléments de la compétence

1.2 Préparer des machines à coudre

Cet élément de compétence permet à l'apprentie ou à l'apprenti de préparer adéquatement son outil de travail principal, c'est-à-dire la machine à coudre industrielle. À ce stade, il est important de vous assurer que l'apprentie ou l'apprenti se représente bien chaque étape de la préparation et en reconnaît l'importance. Pour préparer la machine à coudre, l'apprentie ou l'apprenti devra bobiner des canettes (s'il y a lieu), enfiler la machine à coudre, positionner les pieds et les aiguilles, régler la longueur du point, régler la tension du fil et, enfin, effectuer un essai pour s'assurer de la bonne marche de la machine.

Vous devez voir à ce que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise principalement la méthode d'enfilage de la machine à coudre ainsi que les notions qui permettent d'ajuster la longueur du point et la tension du fil.

L'apprentie ou l'apprenti doit être capable d'évaluer la qualité de l'essai afin que l'assemblage des matériaux soit conforme aux exigences de qualité de l'entreprise. Il lui faut aussi être en mesure de reconnaître tout fonctionnement non conforme.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE

✓	1.3 Procéder à l'entretien courant des machines à coudre
	◇ Méthode et procédure de nettoyage adéquates
	◇ Utilisation du bon lubrifiant
	◇ Application correcte des séquences de lubrification

Précision sur les éléments de la compétence

1.3 Procéder à l'entretien courant des machines à coudre

L'apprentie ou l'apprenti fera le nettoyage du poste de travail en fonction des consignes de l'entreprise. Il lui faudra utiliser les bons outils et s'en servir de façon sécuritaire.

Dans le cadre de l'entretien préventif, l'apprentie ou l'apprenti devra procéder à la lubrification selon le calendrier prescrit par l'entreprise, en prenant soin d'utiliser les lubrifiants appropriés et d'appliquer les bonnes méthodes de travail. Durant les opérations de nettoyage et de lubrification, il lui faudra porter une attention particulière aux éléments des machines, dans le but de détecter visuellement les anomalies.

Module 2 – Assembler des pièces

COMPÉTENCE VISÉE

- Être en mesure d'assembler des pièces.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- Être une personne fiable, responsable et consciencieuse.
- Faire preuve de jugement.
- Avoir le souci de communiquer efficacement.
- Être capable de concentration et d'attention visuelle.
- Avoir le sens de l'observation.
- Faire preuve de minutie.
- Avoir le souci de maintenir le matériel en bon état de fonctionnement.
- Avoir le souci d'offrir des produits de qualité et de satisfaire la clientèle.
- Faire preuve de vigilance à l'égard de sa santé et de sa sécurité, et de celles des autres.
- Savoir prendre des décisions.
- Faire preuve de dextérité et de précision.
- Avoir le souci de la propreté.
- Être en mesure de travailler sous pression.

PRÉALABLES

Dans ce module, l'apprentie ou l'apprenti fera l'apprentissage :

- de l'assemblage de pièces aux contours identiques;
- de l'assemblage de pièces aux contours différents;
- de l'exécution de surjets;
- de la réalisation de surpiqûres de pièces assemblées;
- de l'évaluation de la qualité d'une couture ou d'un surjet.

Avant d'entreprendre ce module, l'apprentie ou l'apprenti doit avoir une certaine connaissance :

- des termes couramment utilisés dans le domaine de la couture de sections de meuble;
- des symboles des schémas d'assemblage;
- des critères de qualité des matériaux de recouvrement et des garnitures;
- des différents processus d'assemblage des sections de meuble.

De plus, l'apprentie ou l'apprenti doit être en mesure d'effectuer le réglage et les opérations de couture adéquates sur une machine à coudre industrielle avant d'entreprendre l'assemblage de pièces de matériaux de recouvrement dans le but de réaliser une section d'un meuble rembourré.

Vous devrez avoir préalablement sensibilisé l'apprentie ou l'apprenti aux éléments de sécurité suivants (au besoin) :

- circulation dans les zones réservées aux piétons dans les locaux de l'entreprise;
- position adéquate du corps pour effectuer les différentes tâches demandées;
- utilisation adéquate d'une table de manutention pour les matériaux de recouvrement très lourds
- rangement fonctionnel du poste de travail.

Selon l'organisation du travail dans l'entreprise, l'apprentissage peut être fait dans un ordre différent de celui proposé dans le carnet. Cependant, il est important que l'apprentie ou l'apprenti acquière les compétences nécessaires pour réaliser le travail demandé.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
✓	2.1 Assembler des pièces aux contours identiques
	◇ Application correcte des valeurs de couture
	◇ Superposition exacte des épaisseurs de matériaux de recouvrement
	◇ Correspondance exacte des crans
	◇ Parallélisme précis entre les coutures et les contours
	◇ Absence d'étirements et d'embus (tissu mal réparti)
	◇ Absence de faux plis ou de fronces
	◇ Exécution et positionnement appropriés des points d'arrêt
	◇ Exécution précise des coutures droites et parallélisme des coutures courbes
	◇ Exécution et positionnement appropriés des pivotements dans les coins

Précisions sur les éléments de la compétence
<p>2.1 Assembler des pièces aux contours identiques</p> <p>L'élément de compétence concernant l'interprétation des consignes est un préalable à la réalisation de l'assemblage.</p> <p>Pour maîtriser l'assemblage de pièces aux contours identiques, l'apprenti ou l'apprentie doit être capable d'établir la valeur de couture à respecter, de superposer les pièces à assembler, de positionner les pièces sous le pied de la machine à coudre, d'effectuer des coutures parallèles aux contours, de faire coïncider les crans, de positionner et exécuter les points de pivots, et d'effectuer des points d'arrêt.</p>

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
✓	2.2 Assembler des pièces aux contours différents
	◇ Alignement adéquat des pièces
	◇ Application correcte des valeurs de couture
	◇ Positionnement approprié des points d'arrêt
	◇ Parallélisme précis entre les coutures et les contours
	◇ Distribution uniforme du matériau de recouvrement ou des garnitures

Précisions sur les éléments de la compétence
<p>2.2 Assembler des pièces aux contours différents</p> <p>L'élément de compétence concernant l'interprétation des consignes est un préalable à la réalisation de l'assemblage.</p> <p>Pour maîtriser l'assemblage de pièces aux contours différents, l'apprentie ou l'apprenti doit être capable d'établir la valeur de couture à respecter, de superposer les pièces à assembler, d'effectuer des coutures parallèles au contour à suivre et d'effectuer des points d'arrêt.</p> <p>La particularité de cet élément de compétence réside dans l'habileté requise pour manipuler les différents matériaux et garnitures ainsi que dans l'adresse exigée pour effectuer des coutures parallèles malgré les contours différents des pièces à assembler.</p> <p>Le terme <i>garniture</i> désigne, entre autres, les éléments suivants : doublure, cordelet, fermeture à glissière, polyester, mousse de polypropylène, élastique, etc.</p> <p>L'apprentie ou l'apprenti doit acquérir aussi la vitesse d'exécution établie par l'entreprise.</p>

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
✓	2.3 Surjeter des contours
	◇ Alignement adéquat des pièces
	◇ Rectitude des contours droits et précision des contours courbes
	◇ Surjet précis des contours
	◇ Rognage minimal des contours

Précisions sur les éléments de la compétence	
2.3 Surjeter des contours	
<p>L'élément de compétence concernant l'interprétation des consignes est un préalable à la réalisation du surjet d'un contour.</p> <p>Pour maîtriser l'exécution du surjet d'un contour, l'apprentie ou l'apprenti doit être en mesure d'aligner les pièces avec le couteau de la machine à surjeter et de conserver la forme originale sans rognage superflu (coupe superflue).</p> <p>La particularité de cet élément de compétence réside dans l'adresse exigée pour effectuer un rognage minimal des pièces surjetées, surtout dans les portions courbées des pièces de matériaux de recouvrement.</p>	

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
✓	2.4 Surpiquer des pièces assemblées
	◇ Régularité et uniformité du surpiquage
	◇ Parallélisme précis entre le surpiquage et les contours ou les coutures
	◇ Positionnement précis des surpiquûres sans débordement du dessous de l'assemblage

Précisions sur les éléments de la compétence	
2.4 Surpiquer des pièces assemblées	
<p>L'élément de compétence concernant l'interprétation des consignes est un préalable à la réalisation de surpiquage décoratif.</p> <p>Pour maîtriser l'exécution du surpiquage décoratif, l'apprentie ou l'apprenti doit être en mesure de positionner les pièces assemblées conformément aux exigences du modèle à réaliser et d'effectuer les coutures parallèlement aux contours et aux coutures d'assemblage.</p> <p>La particularité de cet élément de compétence réside dans l'adresse nécessaire pour effectuer un surpiquage décoratif en fonction de la qualité exigée et du temps alloué.</p>	



ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
✓	2.5 Évaluer la qualité d'une couture et d'un surjet
	◇ Mesure exacte des valeurs de couture et du nombre de points par pouce ou par centimètre
	◇ Justesse du parallélisme des coutures et des surjets
	◇ Détection juste des anomalies
	◇ Propreté impeccable des pièces cousues
	◇ Jugement approprié quant aux pièces irrécupérables
	◇ Disposition appropriée des pièces

Précisions sur les éléments de la compétence
<p>2.5 Évaluer la qualité d'une couture et d'un surjet</p> <p>Avant d'amorcer l'apprentissage de cette compétence, l'apprentie ou l'apprenti doit posséder les connaissances associées aux principaux éléments influençant la qualité de l'assemblage de la section de meuble, entre autres : les défauts de fabrication du tissu ou du cuir, les erreurs de coupe (non-respect du sens du tissu, etc.) et les défauts d'assemblage des pièces de matériaux de recouvrement.</p> <p>Aussi, l'apprentie ou l'apprenti doit être en mesure de reconnaître les non-conformités liées à l'assemblage en faisant une inspection visuelle et tactile, et en comparant la conformité avec le processus de contrôle de la qualité de l'entreprise et les différentes directives reçues (notices techniques, exigences des clients, normes, etc.).</p> <p>Enfin, en cas de non-conformité, l'apprentie ou l'apprenti devra être en mesure de déterminer les réparations à exécuter ou de signaler la situation au responsable de l'entreprise, selon le cas. En outre, à ce stade, il lui faudra être en mesure de corriger adéquatement les non-conformités détectées. Pour vérifier cet aspect, on pourrait simuler des situations de non-conformité et lui demander de les repérer, de les vérifier et de les corriger. Il est suggéré de commencer la mise en situation avec des non-conformités faciles à détecter et à corriger, puis de complexifier la tâche au fur et à mesure que progresse l'apprentissage.</p>

Module 3 – Effectuer des réparations

COMPÉTENCE VISÉE

- Être en mesure d'effectuer des réparations.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- Être une personne fiable, responsable et consciencieuse.
- Faire preuve de jugement.
- Avoir le souci de communiquer efficacement.
- Être capable de concentration et d'attention visuelle.
- Avoir le sens de l'observation.
- Faire preuve de minutie.
- Avoir le souci de maintenir le matériel en bon état de fonctionnement.
- Avoir le souci d'offrir des produits de qualité et de satisfaire la clientèle.
- Faire preuve de vigilance à l'égard de sa santé et de sa sécurité, et de celles des autres.
- Savoir prendre des décisions.
- Faire preuve de dextérité et de précision.
- Avoir le souci de la propreté.
- Être en mesure de travailler sous pression.

PRÉALABLES

Dans ce module, l'apprentie ou l'apprenti fera l'apprentissage :

- de la reconnaissance du type de réparation requis;
- de la planification précédant la réparation;
- de l'exécution des modifications nécessaires pour rendre la pièce conforme;
- des critères de qualité d'une réparation réussie.

Avant d'entreprendre ce module, l'apprentie ou l'apprenti doit avoir une certaine connaissance :

- des termes couramment utilisés dans le domaine de la couture de meubles;
- des symboles des schémas d'assemblage;
- des critères de qualité des matériaux de recouvrement, des garnitures et des meubles rembourrés;
- des séquences d'assemblage des sections de meuble;
- des tolérances et des méthodes de réparation de l'entreprise.

De plus, il lui faut être en mesure d'effectuer le réglage et les opérations de couture adéquates sur une machine à coudre industrielle avant d'entreprendre la réparation de sections de meuble non conformes.

Vous devez avoir préalablement sensibilisé l'apprentie ou l'apprenti aux éléments de sécurité suivants (au besoin) :

- circulation dans les zones réservées aux piétons dans les locaux de l'entreprise;
- position adéquate du corps pour effectuer les différentes tâches demandées;
- utilisation adéquate d'une table de manutention pour les matériaux de recouvrement très lourds
- rangement fonctionnel du poste de travail.

Selon l'organisation du travail dans l'usine, l'apprentissage peut être fait dans un ordre différent de celui proposé dans le carnet. Cependant, il est important que l'apprentie ou l'apprenti acquière les compétences nécessaires pour réaliser le travail demandé.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE

✓	3.1 Déterminer le type de réparation requis
---	--

	◇ Justesse de l'action corrective choisie
--	---

Précisions sur les éléments de la compétence

3.1 Déterminer le type de réparation requis

L'évaluation de la section de meuble non conforme suppose une connaissance des tolérances et des méthodes permettant d'effectuer des réparations de qualité. L'évaluation stricte de la non-conformité est la première étape qui conduit à une réparation réussie.

De plus, l'apprentie ou l'apprenti doit connaître les indices qui lui permettront de juger s'il s'agit d'une réparation mineure ou majeure.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE

✓	3.2 Planifier le travail
---	---------------------------------

	◇ Utilisation juste de la terminologie de la couture
--	--

	◇ Interprétation juste des schémas de couture
--	---

	◇ Interprétation exacte des symboles techniques
--	---

	◇ Détermination juste de la séquence de réparation
--	--

Précisions sur les éléments de la compétence

3.2 Planifier le travail

L'apprentie ou l'apprenti doit être capable de choisir la bonne séquence de réparation en fonction de la correction à apporter. Il lui faut donc déterminer les étapes de la réparation.

De plus, il lui faut être capable de reconnaître les causes de la non-conformité pour ainsi prévenir d'autres incidents.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
✓	3.3 Apporter les correctifs nécessaires pour rendre la pièce conforme
	◇ Modifications appropriées de la pièce cousue

Précisions sur les éléments de la compétence	
3.3 Apporter les correctifs nécessaires pour rendre la pièce conforme	
<p>L'apprentie ou l'apprenti doit réussir à suivre la bonne séquence de réparation en fonction de la correction à apporter.</p> <p>Il lui faudra s'exercer dans différentes situations de manière à maîtriser diverses méthodes de réparation et à pouvoir, dans chaque situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluer la non-conformité; • choisir les méthodes et les outils de réparation appropriés; • procéder aux réparations en suivant les étapes de la méthode retenue. <p>Pour vérifier cet aspect, on pourra simuler des situations de non-conformité et lui demander de les repérer, de les vérifier et de les corriger. On pourra commencer par des situations de non-conformité faciles à détecter et à corriger, puis complexifier la tâche au fur et à mesure que progresse l'apprentissage.</p>	

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
✓	3.4 Évaluer la qualité de la réparation
	◇ Propreté impeccable des pièces réparées
	◇ Conformité de la pièce réparée

Précisions sur les éléments de la compétence

3.4 Évaluer la qualité de la réparation

Pour maîtriser cet élément de compétence, l'apprentie ou l'apprenti doit connaître les principaux facteurs influençant la qualité des réparations, entre autres :

- les défauts de fabrication du tissu ou du cuir;
- les erreurs de coupe (non-respect du sens du tissu, etc.);
- les défauts d'assemblage des pièces de matériaux de recouvrement.

Il lui faut aussi être en mesure de reconnaître les non-conformités liées à l'assemblage en général. L'apprentie ou l'apprenti devra détecter les non-conformités en faisant une inspection visuelle et tactile, et en comparant la conformité avec le processus de contrôle de qualité de l'entreprise et les différentes directives reçues (notices techniques, exigences des clients, normes, etc.).

Enfin, en cas de non-conformité de la réparation, il lui faudra être en mesure de déterminer les modifications à exécuter ou de signaler la situation au responsable de l'entreprise, selon le cas.

Module 4 – Coudre des enveloppes de matelas (module complémentaire)

COMPÉTENCE VISÉE

- Être en mesure de coudre des enveloppes de matelas.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- Être une personne fiable, responsable et consciencieuse.
- Faire preuve de jugement.
- Avoir le souci de communiquer efficacement.
- Être capable de concentration et d'attention visuelle.
- Avoir le sens de l'observation.
- Faire preuve de minutie.
- Avoir le souci de maintenir le matériel en bon état de fonctionnement.
- Avoir le souci d'offrir des produits de qualité et de satisfaire la clientèle.
- Faire preuve de vigilance à l'égard de sa santé et de sa sécurité, et de celles des autres.
- Savoir prendre des décisions.
- Faire preuve de dextérité et de précision.
- Avoir le souci de la propreté.
- Être en mesure de soulever et de manipuler des charges lourdes.

PRÉALABLES

Dans ce module, l'apprentie ou l'apprenti fera l'apprentissage des techniques :

- d'assemblage des pièces;
- d'exécution de surjets;
- de surpiquage des pièces assemblées;
- d'assemblage du contour des matelas.

Avant d'entreprendre ce module, il lui faut avoir une certaine connaissance :

- des termes couramment utilisés dans le domaine de la couture d'enveloppes de matelas;
- des symboles des schémas d'assemblage;
- des critères de qualité des matériaux de recouvrement de matelas, des garnitures et des matelas;
- des séquences d'assemblage des enveloppes de matelas;
- des tolérances et des méthodes de réparation propres à l'entreprise.

De plus, l'apprentie ou l'apprenti doit être en mesure d'effectuer le réglage et les opérations de couture adéquates sur une machine à coudre industrielle avant d'entreprendre l'assemblage de pièces de matériaux de recouvrement dans le but de réaliser une enveloppe de matelas.

Vous devez avoir préalablement sensibilisé l'apprentie ou l'apprenti aux éléments de sécurité suivants (au besoin) :

- circulation dans les zones réservées aux piétons dans les locaux de l'entreprise;
- position adéquate du corps pour effectuer les différentes tâches demandées;
- utilisation adéquate d'une table de manutention pour les matériaux de recouvrement très lourds;
- rangement fonctionnel du poste de travail.

Selon l'organisation du travail dans l'entreprise, l'apprentissage peut être fait dans un ordre différent de celui proposé dans le carnet. Cependant, il est important que l'apprentie ou l'apprenti acquière les compétences nécessaires pour réaliser le travail demandé.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
✓	C1.1 Assembler des pièces
	◇ Application correcte des valeurs de couture
	◇ Superposition exacte des épaisseurs de matériaux de recouvrement
	◇ Correspondance exacte des crans
	◇ Parallélisme précis entre les coutures et les contours
	◇ Absence d'étirements et d'embus (tissu ou garnitures mal répartis)
	◇ Absence de faux plis ou de fronces
	◇ Exécution et positionnement appropriés des points d'arrêt
	◇ Exécution précise des coutures droites et parallélisme des coutures courbes
	◇ Exécution et positionnement appropriés des pivotements dans les coins

Précisions sur les éléments de la compétence
<p>C1.1 Assembler des pièces</p> <p>L'élément de compétence concernant l'interprétation des consignes est un préalable pour coudre des enveloppes de matelas.</p> <p>Pour reconnaître que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'assemblage de pièces, vous devez vérifier sa capacité à établir la valeur de couture à respecter, à superposer les pièces à assembler, à positionner les pièces sous le pied de la machine à coudre, à effectuer des coutures parallèles aux contours, à faire coïncider les crans (s'il y a lieu), à positionner les points pivots correctement et à effectuer des points d'arrêt.</p>

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
✓	C1.2 Surjeter des contours
	◇ Alignement adéquat des pièces
	◇ Rectitude des contours droits et précision des contours courbes
	◇ Surjet précis des contours
	◇ Rognage minimal des contours

Précisions sur les éléments de la compétence	
C1.2 Surjeter des contours	
L'élément de compétence concernant l'interprétation des consignes est un préalable pour réaliser le surjet d'un contour.	
Pour démontrer sa maîtrise de l'exécution du surjet d'un contour, l'apprentie ou l'apprenti doit être en mesure d'aligner les pièces avec le couteau de la machine à surjeter et de conserver la forme originale sans rognage superflu.	

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
✓	C1.3 Surpiquer des pièces
	◇ Régularité et uniformité du surpiquage
	◇ Reproduction juste du modèle de surpiquage de surface ou parallélisme précis entre le surpiquage et les contours ou les coutures

Précisions sur les éléments de la compétence	
C1.3 Surpiquer des pièces	
Pour maîtriser l'exécution du surpiquage décoratif, l'apprentie ou l'apprenti doit être en mesure de reproduire le patron de surpiquage conformément aux exigences du modèle à réaliser, et de coudre parallèlement les contours et les coutures d'assemblage, s'il y a lieu.	
La particularité de cet élément de compétence réside dans l'adresse exigée pour effectuer un surpiquage décoratif parallèle au contour ou pour reproduire un patron de surpiquage.	
Pour faciliter l'apprentissage, on pourra montrer la façon de faire des surpiquages en expliquant les étapes de réalisation. Au début, pour éviter d'endommager davantage l'enveloppe de matelas, il est conseillé de faire s'exercer l'apprentie ou l'apprenti sur des échantillons.	

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE

✓ **C1.4 Coudre le contour du matelas (*tape edge*).**

◇ Alignement adéquat des pièces

◇ Rectitude du contour

◇ Finition précise du contour

Précisions sur les éléments de la compétence

C1.4 Coudre le contour du matelas (*tape edge*).

Pour démontrer sa maîtrise de l'assemblage du matelas avec la machine à coudre industrielle (*tape edge*), l'apprentie ou l'apprenti doit être en mesure de superposer les pièces à assembler, de positionner les pièces sous le pied de la machine à coudre en fonction des coutures prescrites et d'effectuer des coutures parallèles aux contours.

CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE

- ◇ Pour reconnaître la maîtrise de ce module par l'apprentie ou l'apprenti, vous devez vérifier si elle ou il comprend bien l'assemblage des pièces de matériaux de recouvrement de matelas, l'exécution de surjets sur le contour des pièces d'une enveloppe de matelas ainsi que la réalisation de surpiqûres et la finition du contour de matelas, cela en fonction de tous les critères d'évaluation indiqués dans le carnet d'apprentissage, à la fin du module complémentaire C1. Il lui faut également avoir adopté les comportements professionnels propres à ce module.
- ◇ Avec ce guide, vous avez pu suivre la progression de l'apprentie ou de l'apprenti, depuis l'acquisition des éléments de la compétence jusqu'à leur maîtrise. Lorsque la compétence est acquise, l'apprentie ou l'apprenti et vous devez apposer vos signatures dans le carnet d'apprentissage.
- ◇ L'apposition dans le carnet d'apprentissage de :
 - votre signature en tant que compagnon d'apprentissage,
 - la signature de l'apprentie ou de l'apprenti,
 - la signature de la personne qui dirige l'entreprise, ou de son représentant, confirmera la maîtrise de la compétence du module complémentaire C1 pour la couturière ou le couturier de meubles, soit « Être en mesure de coudre des enveloppes de matelas ».

